



# COUPON-REPONSE

n°

NOM - Prénom :

Adresse - CP - Ville :

- Participerai à l'assemblée générale du GAET du 23 janvier 2015 et sollicite la réservation de ..... de repas à 45 €/repas (47€/repas si paiement sur place).
- Ne participerai pas à l'assemblée générale du GAET du 23 janvier 2015.
- Participe au tirage au sort spécial, et achète ..... billets et joins le règlement (8 €/billet ou 5 billets pour 30 €).
- Participe au tirage au sort de saillies gratuites. Je coche les étalons pour lesquels je souhaite participer au tirage au sort (10 choix maximum et 5 supplémentaires si conjoint adhérent; une croix par étalon).

CHOIX	n°ét.	ETALON	CHOIX	n°ét.	ETALON	CHOIX	n°ét.	ETALON
	1	REAL DE LOU		25	TORINO D'AUVILLIER		49	SEVEN D'OLIVERIE
	2	ATLAS DE JOUDES		26	URANUS DE LARRE		50	TINTIN D'ECOUVES
	3	OTELLO PIERJI		27	TABRIZ DU GITE		51	TORINO PIERJI
	4	UHLAN DU VAL		28	UGO DE NIEUL		52	UGOR DU BEAUVOISIN
	5	TRESKOOL DU CAUX		29	USHIRO GWEN		53	UT VINIERE
	6	KOREAN		30	UVEVERING DU GITE		54	HORSE DU CHENE
	7	UAUKIR		31	INFANT DU BOSSIS		55	MICKAEL DE VONNAS
	8	OPIUM		32	KENYA DU PONT		56	ULTRAMARINO
	9	OTHELLO BOURBON		33	KINDER JET		57	LOULOU JET
	10	QWERTY		34	LAND DANOVER		58	KALAHARI
	11	DERBY DU GITE		35	L'AS DE VIRETAUTE		59	MAGE DE LA MERITE
	12	KOOL DU CAUX		36	LEJACQUE D'HOULBEC		60	NAVAJO VICI
	13	OBRILLANT		37	MON PREMIER CEHERE		61	NELSON DE VANDEL
	14	PAD D'URZY		38	NOBODY DU CHENE		62	PANACHE DU L'ITON
	15	THORENS VEDAQUAIS		39	OZIO ROYAL		63	RIBELINOS
	16	UTOKY		40	QUARTZ DE FAEL		64	SINKO DU VIVIER
	17	GIANT CAT		41	QUASAR JOLI		65	VICOMTE BOUFARCAUX
	18	HASTING		42	QUE JE T'AIME		66	VOLCANO VICI
	19	JEANBAT DU VIVIER		43	QUILLEN D'ISQUES		67	HALIMEDE
	20	ONE DU RIB		44	QUINCY BOY		68	HELLO JO
	21	ORLANDO SPORT		45	QUIZ DES BROUETS		69	JIBON TIVOLI
	22	ROI VERT		46	ROCKY DES BROUETS		70	LAND DU COGLAIS
	23	RICIMER		47	SANCHO TURGOT		71	REPLAY OAKS
	24	NEM		48	SAPHIR DE MORGE		72	VALSEUR DE KACY

NB :

- Le tirage au sort de saillies est ouvert à tous les adhérents et conjoints adhérents à jour de leur cotisation 2015.
- Vous pouvez participer au tirage au sort de 10 étalons maximum et 5 supplémentaires si conjoint adhérent.
- **Pour tous les gagnants de saillies il sera demandé 15% de son prix, à verser au GAET.**
- Les cartes de saillies gagnées ne peuvent être ni cédées, ni vendues (vous devez présenter une jument inscrite sous votre nom).
- La prime d'évalonier, les frais éventuels d'insémination et la pension sont à la charge de l'éleveur qui a gagné la saillie, à régler au haras où stationne l'étalon.
- La somme des 15% du montant de la saillie au profit du GAET est remboursable si l'accouplement n'aboutit pas à un poulain vivant à 48 heures. Cette demande de remboursement doit être transmise par écrit au secrétariat du GAET, avant le 30 juin 2016, accompagné d'un certificat vétérinaire.

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :

Coupon-réponse à retourner  
**avant le vendredi 16 janvier 2015**  
**accompagné du règlement**  
 (chèque à l'ordre du GAET)  
 à GAET - BP 36 - 61001 ALENCON CEDEX  
 Tél. : 02 33 31 48 74 Fax : 02 33 31 48 32 www.gaet.fr